

N°987

du 13
JANVIER
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6

Pour sa réhabilitation
et son dédoublement

**La BI D débloque
56,7 milliards Cfa
pour la route
Avépozo-Aného**

P5 **FOOTBALL /CAN GABON 2017**

Allez les Eperviers!



** Selom Klassou a remis le drapeau national aux Eperviers*

P.3 Exigence internationale reprise dans la feuille de route de l'ITIE au Togo

Les propriétaires réels des industries extractives à divulguer dès janvier 2020

P.4 Panier de la ménagère en décembre à Lomé

Nouvelle hausse des prix, dopés par Ananas frais et Charbon de bois

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

La grossesse modifie le cerveau des femmes pendant plusieurs années

Selon une étude, la grossesse entraîne d'importantes modifications dans le cerveau, qui persistent pendant au moins deux ans après. Dans quelles régions se produisent-elles et pour quelles raisons ? Pour préparer la mère aux exigences de la prise en charge du bébé, proposent les auteurs.

La grossesse est accompagnée par des changements physiologiques et physiques drastiques dans le corps en raison des fortes poussées d'hormones. Des modifications au niveau du cerveau, liées aux hormones, ont été observées pendant la puberté, mais, jusque-là, pas à la suite d'une grossesse.

C'est pourtant l'objet d'une étude qui vient de paraître dans Nature Neurosciences menée par Eline Hoekzema et ses collègues, de l'unité de recherche en sciences cognitives, département de psychiatrie et médecine légale à l'université de Barcelone. L'équipe a analysé à l'aide d'examens d'imagerie, avant et après l'accouchement, 25 femmes, devenues mères pour la première fois, afin de caractériser les changements structurels induits par la grossesse dans la matière grise de leurs cerveaux.

Par comparaison avec les cerveaux de 19 pères, 17 hommes sans enfants et 20 femmes n'ayant jamais accouché, les femmes dont c'était la première grossesse ont présenté une matière grise réduite dans les régions associées aux aptitudes sociales comme la perception et l'interprétation des désirs, des émotions, des intentions et de l'humeur d'autrui ou de soi-même. Ce sont des dispositions qui présentent des déficiences dans certaines pathologies ou handicaps, comme la schizophrénie et l'autisme.

Les auteurs ont observé une augmentation de l'activité neurale dans certaines de ces régions cérébrales modifiées par la grossesse lorsqu'ils ont montré aux mères des photos de leurs propres nourrissons.

Préparer une femme aux exigences sociales d'une maternité

Enfin, une séance d'imagerie de suivi a permis de constater que presque toutes ces réductions de matière grise étaient maintenues chez les mères dont c'était le premier enfant près de deux ans après l'accouchement, à l'exception d'une récupération partielle du volume de la matière grise dans l'hippocampe, région associée avec la mémoire.

Les chercheurs suggèrent que ces changements peuvent préparer une femme aux exigences sociales d'une maternité imminente. Ce modèle de changements structurels pourrait être, en outre, utilisé pour distinguer les cerveaux des femmes qui ont finalement accouché de celles qui ne l'ont pas fait, ainsi que pour prédire la qualité de l'attachement des mères à leurs nourrissons dans la période post-partum, souligne l'article scientifique.

Ebola : enfin un vaccin efficace ?

En test en Guinée, injecté à 5.800 personnes, le vaccin rVSV-Zebov a démontré sa pleine efficacité contre la souche dite Zaïre. Peu d'effets secondaires ont été notés dans cet essai clinique et le vaccin pourrait être bientôt utilisé.

Les résultats qui viennent d'être publiés dans la revue The Lancet sont nets : le vaccin VSV-Zebov (recombinant Vesicular stomatitis virus-Zaire ebolavirus) s'est montré efficace à 100% lors de l'essai clinique phase III démarré en mars 2015 en Guinée et baptisé Ebola ça suffit!. La molécule, développée par MSD (Merck Sharpe & Dohme), a été injectée en tout à 5.837 personnes ayant eu un contact avec une personne infectée. Aucune n'a contracté la maladie, contre 23 cas qui n'ont pas reçu ce vaccin, comme l'indique un communiqué de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Les personnes vaccinées ont été suivies durant douze semaines pour repérer d'éventuels effets secondaires. Environ la moitié ont signalé des céphalées, fatigue et douleurs musculaires. Trois cas plus graves ont été rapportés : une réaction fébrile, une réaction anaphylactique et un syndrome grippal. Ces trois personnes "se sont rétablies à long terme" témoigne l'OMS.

Ce vaccin a donc bien démontré son efficacité contre la souche dite Zaïre. Il reste à l'adapter à la souche Soudan et à en vérifier l'innocuité pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes plus vulnérables, "comme celles vivant avec le VIH". Cependant, ajoute l'OMS, "dans le cas où la flambée d'Ebola repartirait avant son approbation, ce vaccin serait rendu accessible par une procédure appelée "usage compassionnel", permettant de l'utiliser après l'obtention d'un consentement éclairé.

Activisme culturel

La 28^{ème} édition d'Arctivism aura lieu le 21 janvier prochain

L'association Asrafo Records procédera au lancement de sa 28^{ème} édition le 21 janvier prochain à l'Institut français du Togo. Cette édition porte sur le thème : "Le rôle des femmes dans le panafricanisme, regards croisés Afrique - Diasporas".

Cette édition débutera à 15H par une projection vidéo sur Angela Davis, la figure féminine du Mouvement africain-américain des Black Panther. Le film est intitulé "Free Angela and all political prisoners" et est de Shola Lynch.

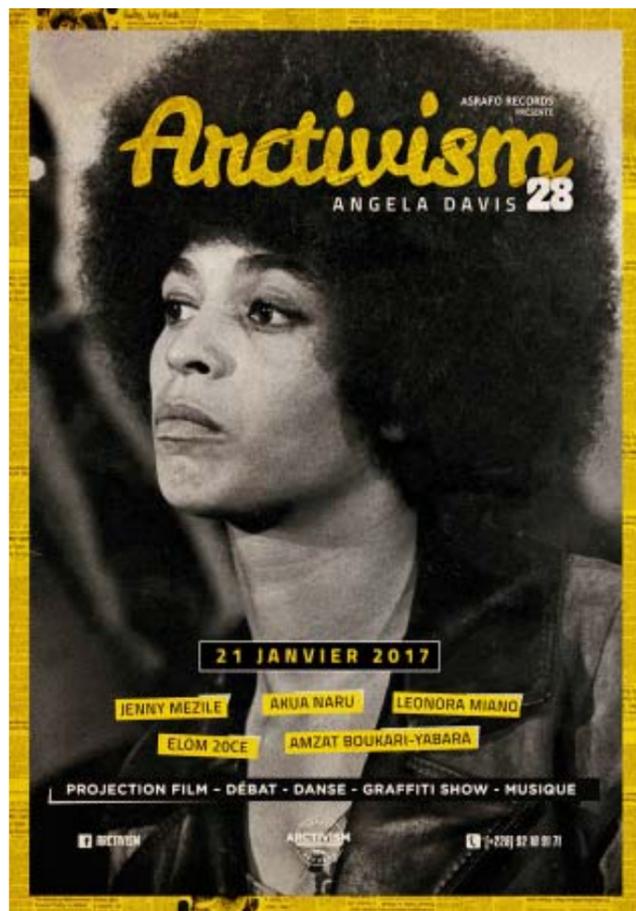
Il y aura un débat autour de la thématique sur la femme africaine dans le panafricanisme. Un panel constitué de Amzat Boukari-Yabara (historien), Leonora Miano (écrivaine), et Akua Naru (artiste).

La séance prendra fin vers 20 heures avec un cocktail et un concert par les artistes : Akua Naru (Hip-Hop), Ayamey (Hip-Hop/Soul), Elom 20ce (Hip-Hop), Sikota (Danse)

TREZ & BABY (Graffiti)

Arctivism a été lancé en octobre

2009. Il s'agit d'un néologisme né de la contraction des mots art et activisme désignant le militantisme sociopolitique porté par l'art. Ce concept a pour but principal de participer à la conscientisation de la jeunesse africaine sur le panafricanisme à travers la culture et l'éducation. Pour ce faire, nos biais d'actions sont l'art oratoire (rap, slam, contes, etc.), la peinture, la danse et les films documentaires. Autrement dit, Arctivism est un triptyque qui propose dans le cadre d'une soirée : une projection documentaire, un débat et un concert. L'ensemble de ces activités se fait autour d'une figure phare des luttes d'émancipation du peuple africain et de sa diaspora. Depuis 2009 l'évènement s'est déroulé plus d'une vingtaine de fois à travers le monde (plusieurs quartiers de Lomé, Kpalimé, Assahoun, Paris, Cotonou, Ouagadougou et Dakar). Une vingtaine de personnalités a été célébrée. Par ailleurs, à chacune des éditions, un magazine nommé ASRAFOZINE est édité gratuitement.



Littérature

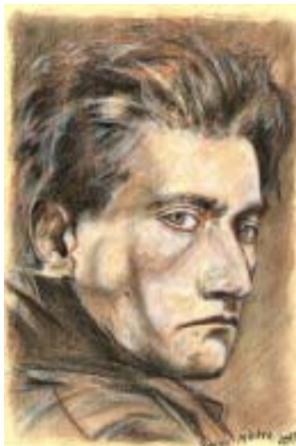
Antonin Artaud, hitler, et le rituel vaudou

Des archives d'Antonin Artaud restées dans la famille de l'écrivain sont mises en vente le 28 janvier prochain à Compiègne. Parmi celles-ci figure une étonnante missive adressée par «l'homme-théâtre» au führer, en septembre 1939. Elle est estimée entre 10 et 15.000 euros.

Septembre 1939. Antonin Artaud est interné depuis le début de l'année à l'hôpital de Ville-Evrard, près de Neuilly-sur-Marne. «L'homme-théâtre» admiré pour son approche révolutionnaire de la mise en scène entame alors une phase d'internement difficile qui se prolongera jusqu'au 22 janvier 1943. Le certificat de transfert signé du docteur Longuet, de Saint-Anne, renseigne sur son état mental du moment. Il souffre d'un «syndrome délirant de structure paranoïde» et d'un «doublage de la personnalité».

Comme entémoignent les archives, restées dans la famille et mises en vente le 28 janvier prochain à Compiègne, l'écrivain supporte très mal son internement à Ville-Evrard. Avant que son ami Robert Desnos obtienne son transfert pour Rodez, en 1943, Artaud multiplie les suppliques à ses proches pour fuir l'enfer de Ville-Evrard.

Constamment sous l'emprise de drogues, sous-alimenté, l'inventeur du «Théâtre de la cruauté» se découvre également de nombreux ennemis, proches ou imaginaires. Il les sur-nomme alors les «Initiés». Parmi eux, on retrouve le Docteur René Allendy, son ancien psychiatre, Anne Manson, l'amour de sa vie, mais aussi... Adolf Hitler. En témoigne une lettre adressée au «Chancelier du Reich», datée de septembre 1939 et mise en vente le 28 janvier prochain à Compiègne par Dominique Loizillon, commissaire-priseur.



Dans cette missive de quelques lignes, émaillée de brûlures de cigarettes et de signes ésotériques, Artaud affirme avoir rencontré Adolf Hitler quelques années auparavant, au Café dit «de l'Ides». Une invention née lors d'un des nombreux épisodes délirants qui rythment son séjour à Ville-Evrard.

Rituel vaudou

Cet étonnant message appartient à un ensemble de trois lettres surnommées par l'auteur «lettres-sort». Un nom bien trouvé pour Claude Oterelo, expert de la vente organisée à Compiègne, puisque, explique-t-il, Artaud espère alors, par ces lettres, pouvoir «jeter un sort» à ses ennemis. Un élément les distingue d'ailleurs des dizaines de missives écrites chaque semaine par l'écrivain : les brûlures de cigarettes qu'on aperçoit sur le papier.

«Cela tient presque du rituel vaudou, précise Claude Oterelo. Artaud prenait une allumette, ou une cigarette, et brûlait un coin de la missive. C'était pour lui une forme d'exorcisme». Aucune ambiguïté possible, donc, sur le sens à donner à cette lettre au führer. «C'est un avertissement à Adolf Hitler, une mise en garde»

«Bien entendu cher monsieur, ceci est à peine une invitation : c'est surtout un avertissement. (...) Gardez-vous!», écrit Artaud.

Au côté des œuvres proprement dites d'Antonin Artaud, ces lettres constituent tout un pan plus méconnu de son incroyable activité créatrice. À l'époque de Ville-Evrard, l'écrivain ne dispose pas encore de ces petits cahiers d'écoliers (406 au total) qui, une fois l'auteur interné à Rodez, offriront un support stable à ses délires créatifs, et permettront d'en conserver la trace.

En 1939, Artaud utilise les supports qu'il a sous la main : papier à cigarettes, feuilles de carnet, et donne matière à cette drôle de «chair verbale» évoquée par l'universitaire Bernard Noël. Une chair constituée de croquis, de petits dessins ésotériques, et parfois, d'ébauches de lettres.

Sylvain Tanquerel, spécialiste d'Antonin Artaud, rapporte ainsi le témoignage d'André Pourmieux, em-

ployé de l'asile de Ville-Evrard à l'époque où le génial écrivain y est interné : «Il écrivait des lettres au médecin chef, au directeur, à l'interné et aussi à sa famille. Et puis il écrivait sans qu'on sache pour qui, donnant l'impression d'écrire pour le simple besoin d'écrire. [...] La plupart du temps, les feuilles ainsi écrites, il les chiffonnait et les jetait dans un coin». La plupart d'entre elles ne seront jamais envoyées à leurs destinataires.

Parmi les autres pièces du Fonds Antonin Artaud mises en vente le 28 janvier, on trouve également plusieurs photographies originales de l'écrivain, dont une signée de Man Ray, son passeport ou de nombreuses lettres adressées à sa mère... Et un auto-portrait, remarquable, daté de 1920. Des documents que, pour la plupart, Antonin Artaud avait confié à sa sœur à l'avant-veille de sa mort, explique au Figaro son neveu, Serge Mallausséna.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA Guillaume

Exigence internationale reprise dans la feuille de route de l'ITIE au Togo Les propriétaires réels des industries extractives à divulguer dès janvier 2020

Late Pater

En conformité avec la Norme ITIE 2016, une déclaration sur les données ouvertes est également publiée dans la foulée de l'officialisation du cinquième rapport ITIE du Togo, le 30 décembre 2016, ainsi que la feuille de route de la propriété réelle devant conduire le Togo à la publication des propriétaires réels des industries extractives au plus tard le 1^{er} janvier 2020. En effet, le Togo est devenu le 33^{ème} pays membre de l'ITIE quand il a été déclaré «Pays candidat» le 19 octobre 2010. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), engagement mondial en faveur de la transparence et de la redevabilité des gouvernants vis-à-vis des gouvernés, est mise en

œuvre au niveau national par un groupe multipartite constitué du Conseil national de supervision et du Comité de pilotage et par le Secrétariat technique qui coordonne les activités de la mise en œuvre. Après 30 mois de mise en œuvre du processus, le Togo a publié deux rapports ITIE et un rapport de validation qui lui ont permis d'accéder au statut de «Pays conforme à la Norme ITIE» le 22 mai 2013. Cette publication régulière et ponctuelle des rapports ITIE doit se poursuivre continuellement. Parallèlement, la Norme ITIE ne cesse de se renforcer d'année en année. Preuve en est que, en février 2016, lors de la 7^{ème} conférence mondiale de l'ITIE, l'Assemblée générale a adopté de nouvelles dispositions pour la renforcer. C'est ainsi que la publication de la

propriété réelle est prévue pour être une exigence pleine à compter de janvier 2020. D'ici là, chaque pays de mise en œuvre du processus doit élaborer une feuille de route présentant la manière dont il entend remplir les exigences de propriété réelle. Cette feuille de route doit être publiée au plus tard le 1^{er} janvier 2017. Obligation remplie par le Togo.

Ici comme ailleurs, il est acquis que la transparence à propos des revenus des gouvernements provenant du secteur extractif est importante mais ne dit pas grand-chose à propos de ceux qui sont propriétaires et donc bénéficient des activités des entreprises pétrolières, gazières et minières. Avec l'adoption de la Norme ITIE 2016, l'ITIE s'est accordée à dire que tous les pays de mise en œuvre devaient

assurer la divulgation des propriétaires réels des entreprises. «Le Togo, ayant déjà participé au projet pilote de la propriété réelle, doit mettre tous les atouts de son côté pour satisfaire, de façon exemplaire, à cette exigence qui entre pleinement en vigueur dès janvier 2020. A cette date, toutes les entreprises qui opèrent ou investissent dans le secteur extractif au Togo doivent divulguer l'identité de leurs propriétaires réels ; toutes les personnes politiquement exposées qui sont des propriétaires réels de ces entreprises doivent également être nécessairement identifiées. Toutes ces informations doivent être disponibles au moyen de registres publics et accessibles sur un portail numérique (site internet ou autres)», indique le Secrétariat



Didier K. Agbémadon, Coordonnateur national de l'ITIE

technique. Ajoutant que la feuille de route élaborée et publiée constitue le tableau de bord qui assurera la marche vers l'atteinte de l'objectif, sans surprises prévisibles.

Au Togo, suivant la feuille de route, plusieurs activités sont prévues pour conduire le processus de publication des propriétaires réels : montrer que la divulgation de la propriété réelle est un aspect capital allant dans le même sens que la réforme visant à instaurer la loi sur la corruption au Togo ; faire un état des lieux du degré de prise en compte de la divulgation de la propriété réelle dans la législation nationale ; mener des consultations avec les organes étatiques en vue d'identifier les structures chargées de la collecte et de la gestion des informations sur la propriété réelle ; étudier les éventuels obstacles juridiques, réglementaires ou pratiques à la divulgation d'informations de la propriété réelle ; réviser le cadre juridique national afin d'intégrer, éventuellement, la divulgation d'informations de la propriété réelle ; examiner les lois nationales en vue d'en ressortir, si elle existe, une définition de la propriété réelle ; recueillir les définitions internationales existantes de la propriété réelle ainsi que celles utilisées dans d'autres pays ; proposer une définition de la propriété réelle respectant les lois nationales et qui est alignée sur les pratiques internationales ; rechercher, s'il existe, une définition des personnes politiquement exposées ainsi que des exigences de déclarations nationales qui leur sont faites ; mener des consultations avec le gouvernement, la société civile et les entreprises en vue d'établir le niveau de détail des divulgations relatives à la propriété réelle, y compris les opportunités et les défis représentés par ce type de divulgation ; définir un ou des critère(s) permettant de repérer les entreprises devant participer à la déclaration de propriété réelle, identifier la méthode la plus efficace et durable pour la collecte des informations, y compris l'élaboration d'un formulaire de déclaration de propriété réelle ou l'adaptation du modèle de déclaration proposé par l'ITIE ; améliorer l'accessibilité des données en les publiant sous des formats électroniques ; établir un registre de la propriété réelle ; identifier un mécanisme approprié qui amènerait les entreprises à assurer l'exactitude des in-

formations à inscrire dans leurs déclarations de propriété réelle, préalablement à la collecte de données ; définir l'autorité de certification des déclarations sur la propriété réelle ; définir la périodicité appropriée pour la collecte des données de propriété réelle auprès des entreprises ; examiner le moment auquel les entreprises pourraient actualiser leurs données pour prendre en compte les changements de propriété au fil du temps ; créer un site internet sur lequel les données sur la propriété réelle seront disponibles sous format électronique ; et établir un registre public de la propriété réelle. Le tout à supporter par un budget estimatif de 112.300.000 francs Cfa.

Arappeler que la feuille de route a pour objectif de rendre facile, efficace et efficiente l'exécution des exigences de l'ITIE en matière de divulgation de la propriété réelle.

Spécifiquement, elle doit permettre d'établir des plans et des activités portant sur la manière dont le gouvernement veillera à ce que les entreprises qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans des actifs extractifs divulguent l'identité de leurs propriétaires réels, leur degré de participation et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle des dites entreprises ; de prévoir les actions requises pour que les informations relatives à l'identité des propriétaires réels comprennent le nom, la nationalité et le pays de résidence de ces personnes, et qu'elles permettent d'identifier toute personne politiquement exposée ; de prévoir les démarches que le Groupe multipartite entreprendra pour convenir des moyens dont disposeront les entreprises participantes de garantir l'exactitude des informations de propriété réelle qu'elles fournissent ; d'initier toute action nécessaire pour renseigner les discussions du Groupe multipartite sur une définition de la propriété réelle, sur le niveau des seuils de déclaration, sur la divulgation de co-entreprises et sur les obligations de déclaration de personnes politiquement exposées ; et d'établir les jalons et les échéances à observer dans la mise en œuvre de la feuille de route, et les indicateurs permettant d'évaluer la mise en œuvre de la feuille de route dans le cadre du rapport annuel d'avancement de l'ITIE-Togo.

Publication des comptes nationaux définitifs de 2013 (suite)

Le secteur tertiaire croît en volume de sa valeur ajoutée de 5,7%

Secteur tertiaire. Le secteur tertiaire qui regroupe l'ensemble des services marchands et non marchands, a enregistré une croissance en volume de sa valeur ajoutée de 5,7%. En 2013, ce secteur demeure la principale composante du PIB réel avec un poids de 46,7% et une contribution à la croissance de 2,7 points. Le secteur est essentiellement dominé (en termes de poids relatif dans le PIB réel) par les services d'administration publique (8,6%), les activités de Commerce (8,4%), les services de postes et télécommunications (6,3%), les services de «Transports, entrepôts, réparation» (6,0%), les activités de services immobiliers (5,3%) et les services d'éducation (4,9%).

Services non marchands. Les activités des services non marchands, au cours de l'année 2013, augmentent de 12,8% en valeur courante contre 3,1% en 2012. Le poids de ces services dans le PIB réel passe de 14,2% en 2012 à 14,7% en 2013, soit une hausse de 0,5 point. La valeur ajoutée brute (VAB) des services d'administration publique augmente de 9,7% (en valeur courante) passant de 149,5 milliards de francs Cfa en 2012 à 164,0 milliards de francs Cfa en 2013. Cette performance des administrations publiques s'explique par l'augmentation des dépenses courantes notamment les salaires (11,6%).

Services marchands. Globalement, les services marchands du secteur tertiaire regroupent le commerce, le transport, les entrepôts et réparation, les activités de postes et télécommunications, les activités

financières et les autres activités des services marchands qui comprennent les activités d'hébergement et de restauration, les activités de services immobiliers, les activités de services aux entreprises et les parties marchandes des activités d'éducation et de santé.

Commerce et Transport. En valeur courante, la valeur ajoutée brute du commerce s'établit à 188,0 milliards de francs Cfa, en augmentation de 8,1% par rapport à 2012. Son poids dans le PIB nominal est de 8,8%. En termes réels, la branche commerce enregistre une progression de sa VAB de 8,0%. Pour les services de «Transport, entrepôt et réparation», on note un regain d'activité. En effet, on enregistre une hausse de leur VAB qui passe, en termes réels, de 85,4 milliards de francs Cfa en 2012 à 108,0 milliards de francs Cfa en 2013, soit une progression de 26,3%. Cette performance est liée aux activités du port et au transport aérien qui ont connu une hausse par rapport à 2012.

Activités de services aux entreprises et de Poste et Télécommunications. Les activités de services aux entreprises enregistrent une baisse de leur valeur ajoutée brute de 9,0% et contribuent négativement à la croissance économique pour 0,3 point. Cette baisse de la VAB est due aux charges d'exploitation qui ont augmenté plus que proportionnellement à la production des unités exerçant les activités de recherche et d'exploration minière dans les eaux territoriales nationales. En 2013, les «Poste et Télécommunications»

avec une part dans le PIB réel de 6,3% ont enregistré une baisse de 3,5% de leur VAB. La contribution de la branche dans la formation du PIB est de -0,2 point. Cependant, en valeur, cette branche s'est bien comportée avec une augmentation de sa VAB de 5,4% par rapport à 2012 et un poids dans le PIB nominal de 5,7%.

Activités financières. Les activités financières représentent 4,1% du PIB réel en 2013. Leur valeur ajoutée brute passe de 74,0 milliards de francs Cfa en 2012 à 72,6 milliards de francs Cfa en 2013, entraînant une évolution de -1,8%. La branche ressort avec une contribution au PIB réel de -0,1 point. L'évolution à la baisse de l'activité des institutions financières résulte essentiellement de la hausse plus importante des intérêts et charges assimilés de 28,3% (allant de 27,6 milliards de francs Cfa en 2012 à 35,0 milliards de francs Cfa en 2013) par rapport aux intérêts et produits assimilés qui est de 14,0% (70,0 milliards en 2012 et 79,0 milliards de francs Cfa en 2013).

Part de l'informel dans le PIB. Le secteur informel, encore appelé secteur non structuré, contribue à la formation du PIB nominal à hauteur de 40,1% contre 40,9% en 2012, soit une valeur ajoutée de 855,6 milliards de francs Cfa, en hausse de 5,9% par rapport à l'année précédente. La baisse de la contribution de l'informel à la formation du PIB est due particulièrement à la régression des activités informelles dans le secteur primaire qui passe de 99,9% en 2012 à 99,8% en 2013. Le poids des

activités informelles des autres secteurs a augmenté, passant de 18,5% en 2012 à 23,2% en 2013 pour le secteur secondaire et de 21,2% en 2012 à 22,0% en 2013 pour le secteur tertiaire.

Emploi dans l'économie en 2013. En 2013, la population totale est estimée à 6,6 millions d'habitants avec 2,5 millions d'actifs occupés. La population active occupée a augmenté de 38 728 de 2012 à 2013. Dans l'ensemble, le secteur informel pourvoit plus d'emplois (91,6%) que le secteur formel (8,4%). Cela traduit la précarité des emplois au sein de l'économie. Cette prédominance de l'informel dans l'offre d'emploi est également constatée dans tous les secteurs. L'analyse selon les secteurs d'activité tous types d'emplois confondus montre que les secteurs primaire et tertiaire offrent plus d'emplois dans une même proportion de 41,9%. S'agissant du secteur primaire, les employés se retrouvent pratiquement dans la production vivrière (97,8%). Quant au tertiaire, les branches qui ont plus employés de main d'œuvre sont le commerce (48,0%), les services d'hébergement et de restauration (12,1%), les services collectifs sociaux et personnels (12,6%) et les services de transports routiers et par conduites (8,0%). Dans le secteur secondaire qui emploie 16,2% des actifs occupés en 2013, la majorité se retrouve dans les branches «Autres produits textiles, articles d'habillement et en cuir» (48,7%) et «Travaux de construction» (19,2%).

Panier de la ménagère en décembre à Lomé

Nouvelle hausse des prix, dopés par Ananas frais et Charbon de bois

* Le taux d'inflation en 2016 au Togo est de 0,9% contre 1,8% en 2015 et 0,2% en 2014.

Jean Afolabi

En décembre 2016, le niveau général des prix à la consommation a maintenu sa tendance à la hausse après celle observée le mois précédent. Cette hausse est de 0,7% contre 1,5% le mois précédent. La hausse est particulièrement marquée par une forte progression des prix des produits de la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+6,6%) et dans une moindre mesure à la hausse des produits des fonctions «Articles d'habillement et chaussures» (+0,2%) ; «Santé» (+0,5%) ; «Transports» (+0,04%) et «Tabac et stupéfiants» (+0,3%). Parallèlement, souligne l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), les prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-0,2%) «Biens et services divers» (-0,6%) et «Communication» (-0,4%) ont enregistré une baisse.

L'Institut de la Statistique attribue la hausse des prix des produits de la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» au poste «Combustibles solides et autres» (+53,3%). Pour ce qui est de la fonction «Articles d'habillement et chaussures», sa hausse est portée par les postes «Vêtements de dessus hommes» (+0,3%), «Vêtements de dessus femmes» (+1,2%) et «Chaussure

graux» (+38,4%) ; «Légumes frais en feuilles» (+4,5%) ont aussi significativement contribué à la hausse de l'indice.

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Inseed cite: «Charbon de bois» (+54,4%) ; «Doèvi (Anchois) fumé» (+17,1%) ; «Igname» (+10,5%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+4,9%) ; «Ablou» (+159,4%) ; «Manvi (Hareng) fumé» (+32,6%) ; «Saloumon fumé» (+11,7%) ; «Sardinelles (Adiacoè) fumées» (+6,1%) ; «Piment rouge frais» (+5,6%) ; «Ananas frais» (+41,1%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (+4,3%) ; «Aubergine locale» (+31,4%) ; «Manioc frais (Agbéli)» (+20,9%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (+21,8%) ; «Huile de palme traditionnelle (Zomi)» (+2,9%) ; «Herbe Zangara pour paludisme» (+11,2%) ; «Carottes» (+29,4%) ; «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+1,1%) ; «Akpan» (+37,0%) ; «Piment vert (Gboyébessé)» (+10,5%) ; «Arachide décortiquée crue» (+9,5%) ; «Noix de Coco sec» (+24,5%) ; «Tapioca petit grain» (+3,5%) ; «Adémè» (+2,3%) ; «Poisson salé fermenté (Lanhoinho)» (+2,9%) ; «Piment rouge sec» (+24,5%) ; «Balais à brindilles de palmier» (+14,3%) ; «Viande de bœuf avec os au kg» (+0,7%) ; «Gboman» (+2,8%) ; «Chaussure synthétique fermée pour dame» (+3,1%) ; «Poulet vivant

ditionnel» (+5,3%) et «Pintade locale vivante» (+5,3%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, il est cité : «Sel de cuisine gros cristaux» (-63,8%) ; «Chinchard frais (Akpala moumou)» (-25,5%) ; «Huile végétale (Nito)» (-11,6%) ; «Oignon frais rond» (-21,6%) ; «Cure dent» (-18,3%) ; «Haricots blancs secs» (-6,9%) ; «Pétrole lampant vendu en vrac» (-4,7%) ; «Jus de bissape» (-35,1%) ; «Farine de manioc (Gari)» (-7,8%) ; «Noix de palme (Décou)» (-16,5%) ; «Gombo frais» (-4,6%) ; «Manioc râpé (Agbélisma)» (-8,2%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-1,1%) ; «Oranges locales» (-8,7%) ; «Sésame» (-12,7%) ; «Lait concentré non sucré en boîte (PEAK)» (-4,6%) ; «Jus de citron» (-11,9%) ; «Concombre» (-25,3%) ; «Pommes de terre» (-10,5%) ; «Carpe frite à l'huile rouge» (-8,2%) ; «Liha sucré» (-25,4%) ; «Poulet congelé importé» (-1,9%) ; «Crabes frais (aglinvi moumou)» (-4,7%) ; «Parfum» (-2,4%) ; «Pain artisanal sucré» (-3,2%) ; «Appel Heure normale Togocel 2» (-4,3%) ; «Banane plantain mûre» (-5,8%) ; «Eau gazeuse aux fruits (Cocktail de fruit)» (-4,1%) ; «Bananes douces» (-1,3%) ; «Haricots rouges secs» (-2,0%) ; «Piment rouge sec en poudre» (-13,6%) ; «Appel Operateur 1» (-2,9%) ; «Botokoin» (-7,1%) ; «Ailes de poulet congelé» (-1,4%) ; «Viande de bœuf sans os au kg» (-0,7%) ; «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (-3,3%) ; «Beurre frais en vrac» (-13,0%) ; «Gingembre frais» (-5,7%) ; «Œuf frais de poule de race» (-0,9%) ; «Mangue greffée» (-11,6%) ; «Feuille de haricot» (-17,1%) ; «Sucre raffiné en poudre» (-0,8%) et «Appel Operateur 2» (-2,8%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 1,1% contre une hausse de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a diminué de 0,3%, contre une hausse de 0,4% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 0,6%, celui des produits énergétiques a augmenté de 8,8%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une hausse de 1,4% et ceux des produits importés, une baisse de 0,9%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur secondaire ont augmenté de 1,2% et ceux du secteur primaire ont enregistré une baisse de 0,4%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 1,2% des prix des produits non durables.

Le niveau des prix du mois de

décembre 2016, comparé à celui du mois de septembre 2016 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,6% sous l'influence de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+8,2%) ; «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+2,4%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,6%) ; «Biens et services divers» (+0,2%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,4%).

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par la hausse des prix des produits frais (+2,2%) et des prix des produits de l'énergie (+10,9%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la progression des prix des produits des secteurs secondaire (+2,3%), primaire (+0,7%) et tertiaire (+0,2%). Suivant la durabilité, cette hausse est l'action de la progression des prix des produits non durables (+2,5%), semi durables (+0,6%) et des services (+0,2%). Concernant la provenance, l'augmentation de l'indice est marquée par la hausse conjuguée des prix des produits locaux (+2,1%) et des prix des produits importés (+0,2%).

Par rapport à décembre 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une hausse de 0,4% due essentiellement à celle des prix des produits des fonctions «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles»



(+8,0%) ; «Restaurants et Hôtels» (+2,6%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+3,7%) ; «Biens et services divers» (+1,3%) ; «Santé» (+1,6%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,1%). Cependant, note l'Institut national de la Statistique, les prix des produits des fonctions de consommation «Transports» (-7,1%) ; «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-0,9%) et «Communication» (-3,6%) ont connu une baisse.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits Hors Energie et Produits frais (+2,0%) pendant que les prix des produits frais ont diminué de 4,4%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des produits locaux (+1,2%). Quant à la durabilité, les prix des produits semi durables (+3,5%) ont principalement

impacté la hausse du niveau général des prix avec la contribution non négligeable des prix des produits non durables (+0,3%). Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits du secteur secondaire (+1,3%) alors que les secteurs primaire (-1,8%) et tertiaire (-0,7%) ont enregistré une baisse.

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 0,9% en décembre 2016 contre 1,0% en novembre 2016. Le taux d'inflation du mois de décembre est aussi le taux d'inflation annuel. Ainsi, le taux d'inflation en 2016 au Togo est de 0,9% contre 1,8% en 2015 et 0,2% en 2014. En octobre 2016, ce taux d'inflation était de 0,6% dans la zone UEMOA contre 0,8% en août et septembre 2016



femmes» (+1,2%). S'agissant de la fonction de consommation «Santé», sa hausse est influencée par le poste «Médicaments traditionnels» (+4,6%). La hausse des fonctions de consommation «Transport» et «Boissons alcoolisées tabac et stupéfiants» est expliquée respectivement par les postes «Carburants et lubrifiants» (+0,1%) et «Vin et boissons fermentées» (+2,7%). Les postes «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+7,1%) ; «Tubercules et plantain» (+8,3%) ; «Céréales non transformées» (+2,3%) ; «Farines, semoules et

de chair» (+6,6%) ; «Coq vivant local» (+4,6%) ; «Doèvi (Anchois) frit» (+7,9%) ; «Maïs en pâte (Mawoè)» (+2,8%) ; «Crevettes fraîches (Bolou moumou)» (+7,3%) ; «Chemise adulte manche courte» (+2,0%) ; «Pommes en crème» (+2,2%) ; «Jupe corsage (ensemble)» (+2,0%) ; «Tchoukoutou local artisanal» (+4,5%) ; «Croissant sans beurre» (+12,1%) ; «Essence mélange de rue» (+1,7%) ; «Chips» (+5,0%) ; «Jeans Pantalons-imitation de marque pour femme» (+1,5%) ; «Œuf frais de poule tra-

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre

189 milliards injecté cette semaine dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 10 janvier 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 2 150,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 189,171 milliards, contre 96,815 milliards une semaine plus tôt et 248,424 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 16 janvier 2017, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,5000% et

3,4969%

Au total, soixante-onze établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 610,784 milliards et 399,963 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 286,632 milliards, du Sénégal avec 268,405 milliards, du Bénin avec 263,805 milliards, du Togo avec 189,171 milliards, et du Niger avec 98,628 milliards. La Guinée-Bissau fait 32,612 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.777,7 milliards en octobre 2016 à 2.780,5 milliards en novembre 2016, soit une hausse de 0,1%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 2.100,0 milliards en novembre 2016, après une réalisation de 2.087,5 milliards en octobre 2016. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,49% en novembre 2016, contre une réalisation de 3,44% le mois précédent.

Allez les Eperviers !

** Selom Klassou a remis le drapeau national aux Eperviers*

Le Premier ministre togolais, Klassou Selom, a remis jeudi au capitaine des Eperviers, Emmanuel Adebayor, le drapeau togolais qui engage l'équipe nationale vis-à-vis de la nation. Ceci dans le cadre de sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations CAN GABON 2017 qui démarre ce samedi 14 janvier. Allez les Eperviers !

Hervé A.

Cette cérémonie qui s'est déroulée à la veille de leur départ pour le Gabon où ils participeront à la CAN Total 2017 à partir du 14 janvier, a permis au Premier ministre d'exprimer aux joueurs l'attachement de tout un peuple à son équipe nationale qui en retour ne doit pas le décevoir.

Le chef du gouvernement, par ailleurs, a souhaité le meilleur aux Eperviers tout en leur rappelant qu'ils sont les ambassadeurs du peuple togolais à cette grande compétition panafricaine.

"Nous allons à cette compétition plus déterminés. Nous connaissons nos forces et nos



faiblesses et nous allons jouer là-dessus. Et savoir que le peuple est derrière nous, c'est une chose très importante pour tout le groupe", a déclaré le capitaine Emmanuel Adebayor.

Les Eperviers sont rentrés jeudi matin du Sénégal où ils étaient en stage bloqué depuis le 1er janvier 2017. "On a été bien à Saly. La ville nous a bien accueillis", a confié le capitaine.

Lundi, le Togo entre en compétition en affrontant la Côte d'Ivoire, l'équipe championne de l'édition de 2015. Lors de leur dernière confrontation en 2013 en Afrique, la Côte d'Ivoire avaient dominé le Togo 2-1.

Pour cette édition, le Togo veut

faire mieux que le quart de finale disputé en 2013 mais se montre tout de même prudent. "On ne va pas se raconter d'histoires, ceux qui racontent que le Togo va à la CAN pour gagner le titre c'est un peu n'importe quoi. On n'y va pas pour apprendre, on y va pour jouer et pour poser des problèmes à nos adversaires mais en étant très lucides sur l'écart qui aujourd'hui nous sépare par rapport à des équipes comme la Côte d'Ivoire, le Maroc et RD Congo", a déclaré le sélectionneur des Eperviers, Claude Le Ploy.

Notons qu'une campagne de collecte de fonds est en cours pour le soutien de la nation à l'équipe nationale.

CALENDRIER GENERAL DE LA COMPETITION

31 ^{ème} Total Africa Cup of Nations - Gabon 2017 31 ^{ème} Coupe d'Afrique des Nations Total - Gabon 2017					
Fixtures of the Final Tournament Calendrier du Tournoi Final 14.01.2017 - 05.02.2017					
Group A: Libreville - Group B: Franceville - Group C: Oyem - Group D: Port-Gentil					
Group matches / Matches de groupe					
No.	Match	Group(e)	Date	Time/Heure	Venue / Lieu
1	Gabon vs. Guinée Bissau	A	14.01.2017	17H00	Stade de l'Amitié
2	Burkina Faso vs. Cameroun	A	14.01.2017	20H00	Stade de l'Amitié
3	Algérie vs. Zimbabwe	B	15.01.2017	17H00	Stade de Franceville
4	Tunisie vs. Sénégal	B	15.01.2017	20H00	Stade de Franceville
5	Côte d'Ivoire vs. Togo	C	16.01.2017	17H00	Stade d'Oyem
6	R.D. Congo vs. Maroc	C	16.01.2017	20H00	Stade d'Oyem
7	Ghana vs. Ouganda	D	17.01.2017	17H00	Stade de Port-Gentil
8	Mali vs. Egypte	D	17.01.2017	20H00	Stade de Port-Gentil
9	Gabon vs. Burkina Faso	A	18.01.2017	17H00	Stade de l'Amitié
10	Cameroun vs. Guinée Bissau	A	18.01.2017	20H00	Stade de l'Amitié
11	Algérie vs. Tunisie	B	19.01.2017	17H00	Stade de Franceville
12	Sénégal vs. Zimbabwe	B	19.01.2017	20H00	Stade de Franceville
13	Côte d'Ivoire vs. R.D. Congo	C	20.01.2017	17H00	Stade d'Oyem
14	Maroc vs. Togo	C	20.01.2017	20H00	Stade d'Oyem
15	Ghana vs. Mali	D	21.01.2017	17H00	Stade de Port-Gentil
16	Egypte vs. Ouganda	D	21.01.2017	20H00	Stade de Port-Gentil
17	Cameroun vs. Gabon	A	22.01.2017	20H00	Stade de l'Amitié
18	Guinée Bissau vs. Burkina Faso	A	22.01.2017	20H00	Stade de Franceville
19	Sénégal vs. Algérie	B	23.01.2017	20H00	Stade de Franceville
20	Zimbabwe vs. Tunisie	B	23.01.2017	20H00	Stade de l'Amitié
21	Maroc vs. Côte d'Ivoire	C	24.01.2017	20H00	Stade d'Oyem
22	Togo vs. R.D. Congo	C	24.01.2017	20H00	Stade de Port-Gentil
23	Egypte vs. Ghana	D	25.01.2017	20H00	Stade de Port-Gentil
24	Ouganda vs. Mali	D	25.01.2017	20H00	Stade d'Oyem
Quarter Finals - Quarts de finale					
25	1 st A vs. 2 nd B		28.01.2017	17H00	Stade de l'Amitié
26	1 st B vs. 2 nd A		28.01.2017	20H00	Stade de Franceville
27	1 st C vs. 2 nd D		29.01.2017	17H00	Stade d'Oyem
28	1 st D vs. 2 nd C		29.01.2017	20H00	Stade de Port-Gentil
Semi-Finals - Demi-Finales					
29	Win. 25 vs. Win. 28		01.02.2017	20H00	Stade de l'Amitié
30	Win. 26 vs. Win. 27		02.02.2017	20H00	Stade de Franceville
3 rd Place match - Match de classement					
31	Loser 29 vs. loser 30		04.02.2017	20H00	Stade de Port-Gentil
Final/Finale					
32	Win. 29 v Win. 30		05.02.2017	20H00	Stade de l'Amitié

La FTF et la Brasserie BB Lomé SA unies pour le meilleur devenir du football togolais

A la veille du démarrage de la 31^{ème} Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 à laquelle les Eperviers du Togo vont prendre part, la Fédération togolaise de football (FTF) vient de nouer un partenariat avec la Brasserie du Bénin (BB) installée à Lomé.

Ce "mariage" formel, premier du genre entre la FTF et un opérateur économique, a été scellé jeudi au cours d'une cérémonie solennelle de signature qui a eu lieu à Lomé entre Guy Kossi Akpovy, président de la FTF et le Directeur général de la seule société de fabrication de boissons au Togo, Thierry Féraud. C'était en présence du Directeur de cabinet du ministre en charge des sports.

Par cette convention cadre d'une durée de douze (12) mois, la Brasserie BB Lomé SA va mettre à la disposition de son partenaire qu'est la FTF, du matériel et des boissons pour accompagner le football togolais. En contrepartie, la FTF est appelée à faire la promotion de la bière "Pils" sur toutes les compétitions dans lesquelles elle est engagée.

"C'est un partenariat qui englobe une aide au niveau matériel qui va aider toute la fédération le long des 12 mois de l'année 2017, notamment pour la CAN mais aussi pour le développement du football masculin et féminin au Togo, le championnat de première division et la formation", a confié à l'Agence de presse Afreepress, M. Féraud au cours de la cérémonie.

Ce partenariat, selon lui, est mû par le fait que la BB a toujours aimé le sport mais aussi à la suite du constat que depuis onze (11) mois, un nou-



veau bureau dynamique s'est installé à la tête de la FTF et qui a besoin d'aide. Le montant qui sera investi dans cette convention va être annoncé à la fin de l'année.

Le président de la FTF, Guy Kossi Akpovy, n'a pas caché sa joie. Pour lui, ledit partenariat va permettre d'améliorer les conditions d'organisation des matchs de l'équipe nationale et par ricochet les résultats sur le terrain.

"La FTF est consciente des attentes et s'est engagée dans un pro-

cessus de réforme en profondeur du football qui connaît d'énormes difficultés, aussi bien sur le plan de la gestion que sur le plan de la délivrance de prestations de qualité, faute notamment de moyens financiers et d'équipements adéquats", a-t-il relevé.

Il a profité de la circonstance pour lancer un vibrant appel aux nombreux opérateurs économiques togolais qui, selon lui, gagneront en emboitant le pas à la Brasserie BB Lomé SA. (Avec afreepress).

Classement FIFA/ Afrique

L'Egypte éjecte la Tunisie du podium

La FIFA a dévoilé jeudi son classement mensuel de janvier 2017. Si c'est le calme plat au niveau mondial, le podium africain a en revanche chamboulé puisque l'Egypte double la Tunisie. Gros changements à pré-

voir le mois prochain à l'issue de la CAN 2017!

Pour la première fois en 2017, la FIFA a dévoilé ce jeudi son classement mensuel des nations. Au niveau mondial, la hiérarchie demeure

inchangée avec l'Argentine en tête devant le Brésil et l'Allemagne. Si le Sénégal trône toujours sur le classement africain en ce mois de janvier, le podium continental se retrouve quant à lui modifié puisque l'Egypte

se hisse à la 3^e place, derrière la Côte d'Ivoire, en éjectant la Tunisie.

La FIFA ne précise pas les matchs pris en compte mais on peut penser que les Aigles de Carthage paient leur défaite sur sur le fil comédée diman-

che en match amical (1-0) face aux Pharaons. Un peu plus bas, le Nigeria double le Burkina Faso et s'empare de sa place dans le Top 50 mondial, et le Cameroun passe devant le Mali. A signaler aussi, la 99^e

place historique pour le Swaziland. Notons qu'il s'agissait du dernier classement avant la CAN 2017 (14 janvier-5 février). Prévu le 9 février, à l'issue de la compétition, le prochain s'annonce riche en bouleversements!

En deux émissions couplées de Bons et d'Obligations assimilables Le Trésor public entame 2017 avec 22 milliards en Bons du Trésor

* Une autre émission simultanée d'Obligations de 20 milliards annulée.

Jean Afolabi

L'agence Umoa-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), a organisé, valeur le vendredi 6 janvier 2017, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission de Bons du Trésor – sa toute première de l'année 2017 – portant sur un montant de 20 milliards de francs Cfa sur une durée de 6 mois. L'échéance est donc attendue le jeudi 6 juillet 2017.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, vi-

sant à garantir sa capacité à honorer ses échéances, indique l'agence Umoa-Titres. L'appel d'offres, lancé le 27 décembre 2016, suivant un système d'enchères à prix et taux multiples, a enregistré les résultats suivants: 34 soumissions de 8 participants, en provenance de trois des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), avec un montant global qui s'est affiché à 24,914 milliards, contre 20 milliards sollicités par le Trésor public du Togo. Ce qui représente un taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions de 124,57%. L'agence Umoa-Titres n'en a retenu que 22,000 milliards (110,00%) pour le Trésor public. Le taux d'absorption s'est si-

tué à 88,30% et le taux moyen pondéré à 5,9090%; le taux marginal à 6,5000%. Valeur nominale unitaire est de 1 000 000 FCFA. Pour rappel, en six émissions de Bons et autant d'Obligations, le Trésor public du Togo a raflé 305,326 milliards sur le marché public régional en 2016.

Par ailleurs, une émission simultanée d'Obligations du Trésor, portant sur un montant de 20 milliards sur une durée de 36 mois, a été annulée compte tenu des conditions du marché, précise l'agence Umoa-Titres.

Dans les détails, pour ce qui est de l'émission de bons du Trésor, les soumissions retenues sont de 13,596 milliards (contre 16,510 milliards proposés) en provenance du Togo, de 7,904

milliards du Burkina Faso et de 0,0500 milliard du Bénin. Elles sont de 0,00 milliard de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali et du Niger.

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons. L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Togo, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union. La prochaine intervention du Trésor togolais sur le marché des titres publics de l'UMOA



Mashoud Yérima Amadou, Directeur Général du Trésor Public

sera connue lors de la publication du calendrier des émissions de titres publics du premier trimestre 2017.

Au titre des six premiers mois de 2016, suivant une note de l'agence Umoa-Titres, les recettes totales de l'Etat du Togo (dons inclus) ont atteint 301,3 milliards de FCFA et sont en progression de 16,2% par rapport aux six premiers mois de 2015. Les recettes (hors dons) se chiffrent à 289,5 milliards de FCFA, en hausse de 15,3% par rapport à fin juin 2015.

Les recettes fiscales s'élèvent à 267,6 milliards de FCFA, en augmentation de 17,2%. Cet accroissement est impulsé par toutes les catégories d'impôts et taxes, notamment les «Impôts sur les revenus et bénéfices» (+38,9%) et les «taxes sur les biens et services» (+12,6%) qui se chiffrent respectivement à 73,9 milliards de FCFA et 133,4 milliards de FCFA.

Cette performance s'explique par la poursuite des réformes en matière de suivi des recettes fiscales et aux efforts soutenus de recouvrement engagés par l'Office togolais des recettes (OTR). Les recouvrements fiscaux du Commissariat des impôts (CI) ont atteint 132,6 milliards de FCFA contre 109,8 milliards de FCFA à fin juin 2015 et représentent 51,8% des prévisions annuelles.

Les contributions indirectes recouvrées par le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) à fin juin 2016 se chiffrent à 135,0 milliards de FCFA contre 118,6 milliards de FCFA à fin juin 2015. Au titre des six premiers mois de l'année 2016, les recettes non fiscales s'élèvent à 20,7 milliards de FCFA contre 21,9 milliards de FCFA à fin juin 2015. A fin juin 2016, les dons mobilisés s'élèvent à 11,8 milliards de FCFA contre 8,2 milliards de FCFA à fin juin 2015.

Réunion sous régionale le 16 janvier à Lomé

La boucle ferroviaire Niamey-Cotonou-Ouagadougou-Lomé en discussions au Conseil de l'Entente

Les pays membres du Conseil de l'Entente (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) se réuniront le 16 janvier 2017 à Lomé, au Togo, apprend-on de source nigérienne. A l'ordre du jour, discuter de l'état d'avancement de la boucle ferroviaire Niamey – Cotonou – Ouagadougou – Lomé. Et sur-

tout de trouver des solutions aux difficultés dans la réalisation dudit projet.

Le projet est lancé en 2013 et est très attendu par le gouvernement nigérien. Il vise à désenclaver le pays, à développer les échanges commerciaux, à promouvoir l'intégration économique dans la sous-région. Il permettra

aussi d'améliorer significativement la compétitivité de l'économie nigérienne à travers la réduction des coûts de transport.

Dans le cadre du projet, une première gare ferroviaire urbaine du Niger est construite dans l'emprise verte de la ceinture verte de Niamey. Elle devra relier Parakou

(nord-Bénin) aux villes nigériennes comme Dosso et Niamey. Concernant le tronçon Cotonou-Niamey, il sera réhabilité dans sa partie allant de Cotonou à Parakou (Bénin) par une société internationale. Le coût pour la réalisation de cette liaison est estimé à un milliard d'euros sur une longueur de 1050 km.

Dans le Sahel

L'armée française a tué ou capturé 150 «terroristes» en 2016

L'armée française a tué ou capturé près de 150 «terroristes» au Sahel et saisi plus de six tonnes de munitions et explosifs en 2016, a annoncé jeudi le porte-parole des armées, le colonel Patrik Steiger. «La force Barkhane a mis hors de combat ou remis aux autorités locales près de 150 terroristes et saisi plus de six tonnes de munitions, explosifs et produits divers», a-t-il dit lors du point de presse hebdomadaire de la Défense rapporté par l'AFP. Elle a effectué au total 125 opérations en 2016 sur les cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso) dans lesquels elle opère, seule ou en partenariat avec des forces locales, a-t-il ajouté.

L'armée française précise rarement le nombre de combattants



«neutralisés», selon l'expression consacrée dans ce milieu. Des centaines de jihadistes ont été tués dans le nord du Mali depuis l'intervention française Serval en janvier 2013, relève-t-on généralement de source militaire. Environ 25.000 personnes ont bénéficié

par ailleurs de soins médicaux gratuits dispensés par Barkhane, a précisé Patrik Steiger. L'armée française apporte aussi une assistance vétérinaire gratuite à des éleveurs.

En 2015, Barkhane, qui a succédé à Serval sur les cinq pays

du Sahel, avait totalisé environ 150 opérations qui ont permis de détruire 16 tonnes de munitions. L'armée française, appuyée notamment par les soldats tchadiens, a mis en déroute en 2013 les islamistes armés qui avaient conquis une grande partie du nord du Mali. Mais les forces maliennes, onusiennes (Minusma) et françaises y restent régulièrement la cible d'attaques meurtrières. Depuis 2015, ces attaques se sont en outre étendues à d'autres régions du pays.

Les questions de défense et de sécurité seront au centre du sommet Afrique-France qui se tient ce vendredi et demain samedi à Bamako, en présence d'une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement.

Pour sa réhabilitation et son dédoublement

La BID débloque 56,7 milliards Cfa pour la route Avépozo-Aného

La Banque islamique de développement (BID) a retenu de débloquer 395,8 millions de dollars pour la mise en œuvre de projets de développement dans quatre pays ouest-africains (Guinée, Mali, Sénégal et Togo), a appris APA auprès de la représentation de l'institution financière à Ouagadougou. Ainsi, au bénéfice du Togo, 91,5 millions de dollars (soit 56,730 milliards de francs Cfa, valeur actuelle) iront à la réhabilitation de la route Avépozo-Aného.

En plus de la protection de la côte contre l'érosion, le projet consiste en la réhabilitation et le dédoublement du maillon manquant

sur l'axe routier Lomé-Cotonou qu'est Avépozo-Aného. Du côté togolais, les travaux en 2X2 voies seront faits en deux lots : section Avépozo-Agbata d'une longueur de 10 km incluant la réalisation de dix passerelles piétonnes sur tout le long du corridor (de la frontière du Ghana à la frontière du Bénin), lot 1 ; section Agbata-Aného d'une longueur de 19,750 km incluant le tronçon N'lessi-Station Total d'Aného et la reconstruction du pont du PK 18+784, lot 2. Le coût total du projet, y compris les imprévus physiques et les aléas financiers, est estimé à environ 96,543 milliards de francs Cfa.

La prostitution

Un métier qui est aussi mâle

Late Pater

Un short moulant pour ceindre sa taille, le torse entièrement dénudé, un jeune homme se tortille sur une scène. Nous sommes dans un bar. Les clients sont venus se rincer les yeux avec le show du jour. Une danse qui se prétend traditionnelle mais qui est si lascive et suggestive qu'on comprend vite qu'il n'y a de traditionnel que les notes de musique qui s'égrenent. Après son déploiement fort applaudi, L. consent à se retirer pour discuter et raconter son histoire. «*Je suis payé dans ce cabaret uniquement avec les pourboires que les clients laissent. Il faut bien que je gagne ma vie. Au début j'ai eu peur de sortir avec un homme qui proposait de me payer si je satisfaisais ses envies sexuelles, mais pour ce soir-là seulement, il m'a donné vingt mille francs. J'ai cru que je rêvais et il m'a expliqué qu'il y avait d'autres, comme lui, qui étaient intéressés par la «marchandise». C'est lui qui m'a montré la voie et qui m'a permis d'avoir un carnet d'adresses. Je gagne bien ma vie aujourd'hui, mais je continue à*

danser ici pour maintenir mon réseau et rencontrer de nouveaux clients». Quand L. arrive en 2000 de son village natal, il vient rejoindre son oncle qui lui promet de le remettre à l'école et de payer ses études. Après quelques mois, ils se brouillent et son oncle lui demande de débarrasser le plancher. Il devient plongeur dans le cabaret où il officie aujourd'hui en star de nuit. S'il n'est pas né avec une cuillère dans la bouche, il a un visage à faire fortune. Une ossature qui émeut et qu'on a envie de protéger. Son patron convaincu de lui faire un pont en or, lui propose de devenir danseur dans son établissement. Le reste va évoluer très rapidement. Lorsqu'il commence à offrir ses charmes aux hommes, il est convaincu qu'il est le seul mais ses amants vont le démentir et lui faire très vite rencontrer d'autres membres du réseau. Chaque jour, les clients sont à la recherche de nouveaux initiés. Les maquereaux ne manquent donc pas. A la différence que, dès que vous avez le pied à l'étrier, ils vous laissent voler tout seul, de corps... en corps. Ici, c'est le téléphone qui sert d'instrument de travail. On se communique les per-



formances, les exigences, les fantaisies, les lubies des uns et des autres. L. a le dos strié de balafres, et c'est le sourire aux lèvres qu'il déclare: «certains aiment me fouetter, ce n'est pas toujours amusant mais je suis maintenant habitué. Aujourd'hui, je prends dix minutes de fouet à 50 000 FCFA. Mes tarifs ont considérablement

augmenté et dans le milieu, je suis connu pour accepter toutes les fantaisies, tant qu'on paie ». La clientèle se recrute dans une certaine catégorie sociale. Le haut de la pyramide se situe au niveau des personnes nanties. Certains jeu-

nes gens vont d'ailleurs souvent très loin et menacent de faire chanter les clients qui ont des familles. Si les femmes en mal de pigment sexuel dans leur vie sollicitent souvent leurs services, elles ne sont pas les plus nombreuses. Les hommes sont surtout les plus intéressés. Ceux qui n'arrivent pas à trouver des partenaires pour assumer leur sexualité, ceux qui ont besoin de se débrider, et puis, ceux qui sont tout simplement vicieux. L. a d'ailleurs trouvé en sa profession une légitimation mystique: «je suis Adja et j'ai mon esprit protecteur. Il me demande de le faire pour rester en vie. J'ai aussi des écorces pour me protéger des hommes qui peuvent vouloir faire de moi leur esclave sexuel ou autre chose. Parfois un homme me donne un rendez-vous et il me dit de ne pas y aller et je lui obéis ». Sa famille restée au village est bien consciente que son rejeton n'a pas un gagne pain très orthodoxe mais, personne ne soupçonne la réalité des faits. C'est lui qui subvient à de nombreux besoins. L. a un collè-

gue de travail dont le parcours, pour être différent, n'est pas moins heurtant. La maison familiale de H. était située près d'un ordre religieux où, très tôt, il a commencé à recevoir de fortes sommes d'argent pour de menus services que la pudeur interdit de répéter ici. Conscient que son corps était un outil puissant pour faire fortune, il a continué plus tard à une échelle plus élevée. Entre pratiquants, de ce qui a pour seul et unique nom, la prostitution masculine, ils se demandent le jour où ils auront aussi le cran de faire le trottoir comme sous d'autres cieux. Pour le moment, le commerce est florissant et ne se déroule que dans des cercles très fermés. Contrairement à ce que l'on peut penser, ces jeunes gens sont adeptes de la provocation et la nuit, ils ne font pas de mystères de leur occupation quotidienne et s'affichent dans le milieu avec ostentation. Ils ne cachent pas leur bonheur. Normal, n'est ce pas? Ce sont des hommes de joie!

Santé/Selon l'OMS

La tuberculose est l'une des 10 premières causes de mortalité

En 2015, 10,4 millions de personnes ont contracté cette maladie et 1,8 million en sont mortes (dont 0,4 million ayant aussi le VIH). Plus de 95% des décès dus à la tuberculose surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Six pays totalisent 60% des cas, avec l'Inde en tête, suivie de l'Indonésie, de la Chine, du Nigeria, du Pakistan et de l'Afrique du Sud. En 2015, on estime que 1 million d'enfants ont développé la tuberculose et 170 000 en sont morts (à l'exclusion de ceux ayant le VIH). La tuberculose est le premier facteur de mortalité chez personnes VIH-positives: en 2015, 35% des décès de séropositifs ont été dus à la tuberculose. À l'échelle mondiale, on estime qu'en 2015, 480 000 personnes ont développé une tuberculose multi résistante (tuberculose-MR).

L'incidence de la tuberculose a baissé en moyenne de 1,5% par an depuis 2000. Il faut accélérer la tendance pour parvenir à une réduction annuelle de 4% à 5% et atteindre les cibles fixées pour 2020 dans la *Stratégie de l'OMS pour mettre fin à la tuberculose*. On estime que le diagnostic et le traitement de la tuberculose ont permis de sauver 49 millions de vies entre 2000 et 2015. Mettre un terme à l'épidémie de tuberculose d'ici à 2030 fait partie des cibles pour la santé indiquées dans les objectifs de développement durable récemment adoptés.

23% des décès liés à l'environnement

Près d'un quart des décès dans le monde découlent d'une cause liée à l'environnement au sens large, qui va de la pollution en passant par le suicide ou les accidents de la route, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Un rapport de l'OMS, publié le 15 mars 2016, estime que, en 2012, 12,6 millions de décès étaient à mettre notamment sur le compte de la « pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'exposition à des substan-

tionnels, comme les accidents de la circulation, sont aussi classés par l'OMS dans les pathologies liées à l'environnement et représentaient 1,7 million de décès en 2012. L'OMS considère aussi que les accidents de la circulation sont liés à l'environnement, car, selon elle, les accidents sont souvent provoqués par le mauvais état des routes. L'OMS considère aussi que les diarrhées, qui occupent la 6e place dans la liste des 10 maladies recensées par l'OMS, sont souvent induites par



ces chimiques, le changement climatique, et les rayons UV », qui provoquent une centaine de maladies ou de traumatismes chez les humains. L'OMS, qui avait dressé un premier tableau de l'impact de l'environnement au sens large en 2002, liste les dix premières pathologies liées à l'environnement. L'organisation relève que 8,2 millions de décès à la suite de maladies non transmissibles sont attribuables à la pollution de l'air.

Il s'agit notamment des AVC, des maladies cardiaques, des cancers et des maladies respiratoires. Les traumatismes non in-

un mauvais réseau sanitaire, ce qui cause 846 000 décès par an. Les «traumatismes volontaires», dont font partie les suicides, sont la 10e cause de décès liés à l'environnement. Pour l'OMS, certains suicides sont provoqués par un accès à des produits toxiques, tels que des pesticides, donc liés à l'environnement. Pour l'organisation internationale, «une meilleure gestion de l'environnement permettrait de sauver chaque année » 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans et 4,9 millions de personnes âgées.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1355
DE LOTO BENZ DU 04 Janvier 2017

La LONATO a procédé, hier mercredi 11 janvier 2017, au Tirage N° 1356 de LOTO BENZ

Mercredi dernier, plusieurs villes du pays se sont démarquées par les gros lots qui ont été remportés. Il s'agit de Sokodé, de Badou, de Kpalimé et de Lomé.

À l'intérieur du pays, les points de vente 40 038, 20 125 et 1 211, basés à Kpalimé, Badou et Sokodé ont enregistré respectivement un lot de 1.000.000 F CFA, un lot de 1.250.000 F CFA et un lot de 1.500.000 F CFA.

Lomé la capitale n'est pas en reste avec deux lots de 1.000.000 F CFA remportés par des heureux gagnants auprès des opérateurs 7 105 et 90 028.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K un lot de 1.500.000 F CFA
- Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1356 de LOTO BENZ du 11 Janvier 2017

Numéro de base

68

73

14

85

82

T MONEY

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice

BTIC



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001



Pour y
accéder,
composez

***145#**

